

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

Saint-Denis-de-Pile

3.0 Zonage

PLU approuvé par D.C.M. du 11/12/2013
1ère Modification du PLU approuvée par D.C.M. du 28/03/2017
2ème Modification du PLU approuvée par D.C.C. du 15/12/2022

METROPOLIS
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles

Echelle : 1:7 000
Date : 12/2022

Légende

Zonage du PLU

- UA: UA1; UA2; UA3
- UB: UB1; UB2; UB3
- UC: UC1; UC2; UC3
- UE
- UGv
- Uh: Uh1; Uh2
- UX
- 1AU; 1AUV
- 1AE

Prescriptions

- Espaces Boisés Classés (EBC) à conserver ou à créer
- Secteur délimité en application de l'article R 123-11-b du Code de l'urbanisme : Site pollué
- Périmètre de modération des obligations de création de places de stationnement
- Emplacement réservé
- Bande inconstructible le long des axes à grande circulation
- Zone ou secteur soumis ou respect de la programmation de logement local social
- Orientations d'Aménagement et de Programmation

Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives

- Zone de bruit liée à la proximité de l'A63, de la RD 916, RD 1089, RD 674 et voie ferrée
- Espace Boisé Classé
- Construction récente ou en cours
- PPRI - Zone rouge
- PPRI - Zone bleue

0 500 1 000 m
Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2021

